



Béziers, le 8 mars 2006

<u>Dossier suivi par :</u> Alain SEGUY 32, rue F. Béziat - 34500 BEZIERS Tél : 06.33.59.73.21 Fax : 04.67.31.78.34	<u>A l'attention de :</u> Monsieur le Sous-Préfet Sous-Préfecture de Béziers
--	--

Béziers, le 8 mars 2006

Objet : DECLARATION DE MANIFESTATION REVENDICATIVE

Monsieur,

Je viens par la présente déclarer au nom du Codever notre intention d'organiser, le **samedi 18 mars 2006**, un cortège revendicatif dont le mot d'ordre est : « **Non à la circulaire Olin / à vélo, à cheval, à moto, en quad, en voiture... circuler est un droit** ».

Nous appelons clairement nos adhérents et sympathisants à manifester en famille, pacifiquement et à pied ou a bord de leur véhicule.

Nous prévoyons le parcours suivant :

1. Rassemblement sur le parking de la Plantade à partir de 9h00.
2. Le cortège partira à 10h30 du parking de la Plantade, pour remonter la rampe des Moulins, emprunter le boulevard d'Angleterre puis le boulevard de Strasbourg, l'avenue Clemenceau vers la place de la Victoire et s'installer sur les Allées Paul Riquet pour un arrêt pique-nique, contacts avec la population, distribution de tracts et signature de pétition.
3. Une délégation ira déposer une motion à la sous-préfecture et à la députation.
4. Le cortège repartira vers 16h00 par l'avenue Clemenceau et se dispersera dans le calme.

Je me tiens à votre entière disposition pour tous renseignements utiles et vous prie d'agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Alain Séguy,  
Délégué Départemental CODEVER.